

UNITÉ PASTORALE
JEAN XXIII ~ VAL DE VESDRE

SECRETARIAT - PERMANENCE

Presbytère 6, rue des Raines – Verviers

Ouvert chaque lundi et jeudi de 9 à 12h

Contact : 087/ 33.25.33

mail : upjean23vdv@gmail.com

Pour Mr le Curé-Doyen : 0479/80.14.88

mail : stanis_k@yahoo.fr

PERMANENCE DE Mr LE DOYEN
Mr le Doyen assure la permanence tous les
mercredis de 10h à 16h

Vous trouverez les horaires des messes
et renseignements de l'Unité pastorale
Jean XXIII sur le site Internet :
<https://paroisses-verviers-limbourg.be>

*** le secrétariat de l'UP a repris le rythme**
habituel des lundi et jeudi de 9h00 à 12h00

*** un seul lieu en doyenné est mis aux normes**
sanitaires pour les **confessions individuelles : à**
ND des Récollets, le vendredi de 17 à 18h00.
Tous les prêtres y passent à tour de rôle.

Samedi 4 et dimanche 11/07/2020
14^e dimanche ordinaire – Année A
Semaine du 4 au 12/7/2020

Église Saint-Remacle

Sa 4, 17 h 15 : pas de célébration

Me 8, 8 h 30 : messes fondées 63-65 (Fam
Debraaz)

Sa 11, 17h15 : Fam Mignot et Kleuzer (messe
fondée) ; Georges Beckers

Église Saint-Joseph

Sa 4, 17 h 15 : Georges Lemaitre

Me 8, 18 h 30 : messe fondée n°18

Sa 11, 17h 15 : pas de célébration

Église Notre Dame des Récollets

Di 5, 18 h : Jeanne Dethier-Charlier et son époux ;
Paul Rotheudt (reports suite au confinement) ;

Thomas Franklin ; Arnold Collard

Mar 7 ; 14 h 30 : prière mariale

Je 9, 14 h : adoration

Ve 10 : 7h30 : paroissiens

14h30 : prière (sacristie)

Sam 11, 15 h, chapelet (pour les malades)

Di 12 18 h : Fam Gilliquet-Terren et apparentées :

Thomas franklin

Église Saint Antoine :

Di 5, 11 h : Gaston Leclerc

Je 9, 16 h 30 : chapelet

17 h 30 : adoration

18 h 00 : Renée et Séraphin Denis-Blerot

Ve 10, 18 h : prière avec le mouvement
du Sacré-Cœur

Di 12, 11 h : Victorine Henrot

Quelques annonces :

*** Ce samedi 4 juillet à 20h en l'église Saint-**
Remacle : concert Jacques Stotzem,

La taille de l'église permet de recevoir un public relativement nombreux, tout en respectant les mesures de distanciation sociale d'1,50 m entre les sièges des personnes ne vivant pas sous le même toit, la désinfection des mains obligatoire à l'entrée, ainsi qu'un « sens giratoire » ; le port du masque sera conseillé Si vous n'avez pas encore réservé votre place, il est grand temps de **réserver** par mail ccsrverviers@gmail.com ou par téléphone 0477/41.08.68 (après 17h).

Le prix des places est fixé à 12 euros.

Pour éviter de manipuler de la monnaie sur place, le paiement se fera par virement sur le compte du Comité Culturel de Saint-Remacle Verviers : BE46 0689 0413 7936

***Mardi 21 juillet à 11h00 : deux célébrations du**
Te Deum à l'occasion de la Fête Nationale sont
prévues à St Remacle et à Dolhain
dans le respect strict des consignes actuelles en vigueur.

***Vendredi 31/7 à 20h à Saint-Remacle :**
concert « **HARPE EN VOIX** »

Concert de harpe celtique et romantique, chant et orgue – à la harpe : Julienne Thonard, à l'orgue : Marie-Madeleine Crickboom, au chant : Myriam Hautregard –
PAF : libre – Réservations au 0479/32 19 57

*** Dans le cadre des lundis du carillon, Marie-**
Madeleine Crickboom a donné un concert de
carillon à St Rombouts à Malines – Si vous voulez
le voir (ou revoir) c'est jusque dimanche sur le site
KV Toren en Beiaard via le lien ci-dessus
<http://www.torenenbeiaard.be/Concerten.html>

Chers tous,

La reprise des célébrations, après un confinement de trois mois, a été vécue très positivement dans nos différentes communautés paroissiales. Merci pour tout ce temps que nombre d'entre vous avez mis pour que le message de confiance dans la prudence passe avant celui de la peur. Un grand merci aux caissiers qui ont contribué à l'achat des insignes de communication si clairement placés dans nos églises. Nous restons cependant encore à l'écoute pour l'avenir. Votre travail a permis d'élaborer des trames des célébrations eucharistiques et des funérailles intégrant les consignes tant de l'État que des Évêques. Nous avons, entre autres, veillé à ce que les sacristains et les célébrants en trouvent copie dans les paroisses. Aux consignes déjà données par le passé, les évêques attirent l'attention sur trois points du nouvel Arrêté Ministériel du 30/06/2020 :

- La suppression de la règle des 10m² d'espace libre autour de chaque personne.
- Le nombre maximum de personnes dans une église passe de 100 à 200. Il sera de 400 au 1er août.
- Il n'y a pas de restriction concernant le chant des fidèles.

La deuxième étape pour nous a été de plancher sur les catéchèses spécifiques et les célébrations y afférentes. Si toutes les communions et confirmations ont été reportées à l'an prochain, une possibilité a été concédée pour que les **Premières communions** aient lieu à St Martin Petit-Rechain. L'équipe des catéchistes ayant plaidé que la préparation des enfants était pratiquement à terme.

Seules les familles qui en expriment le désir en inscrivant leurs enfants pourront célébrer ces communions au 10/10/2020 prochain. Nous entendons bien que d'autres familles restent sur leur réserve et attendent le programme de l'année prochaine.

En ce qui concerne **les baptêmes des enfants**, une formule revue a été adoptée aussi pour accompagner au mieux les familles, sans négliger le constant besoin de sécurité tant pour les familles des enfants à baptiser que pour les équipes de préparation et les célébrants. À quelques exceptions près, nous ne prendrons **qu'un seul baptême par dimanche dans une église paroissiale**. Cette formule nous permet de répondre aux critères ci-après :

- Éviter des brassages des familles : la logique des bulles de famille se gèrera avec aisance autour d'un seul enfant plutôt que deux ou trois d'horizons différents
- La nécessité de désinfection des églises ne s'impose plus vu qu'il faut au moins six jours avant autre célébration dans le lieu. Ceci est un gros avantage pour les bénévoles qui ne courent pas les rues et cela nous épargne des gros frais d'entreprise
- Réduire au maximum les intervenants dans le déroulement de la célébration (voir trame) pour ne garder que des gestes pour le célébrant et la famille seuls. Si on convient de laisser des gestes au parrain ou à la marraine, ils seront les seuls aussi à les assumer et à utiliser les micros

- Les mouvements dans l'église ne constituent plus de risque puisqu'il y a une seule vague d'entrée et de sortie

De ce fait, nous gardons la partie administrative :

- Téléphone d'inscription du baptême : celui, comme par le passé, des paroisses choisies par les familles. Celles-ci veilleront à transmettre au secrétariat de l'UP soit par mail ou téléphone selon usage.
- Équipe de préparation : les mêmes qu'autrefois sauf pour Petit-Rechain où Stanis remplace notre diacre Jean Marie Gaspar qui arrête la pastorale des baptêmes.
- Célébrants : une liste avec des répartitions tournantes et aléatoires que le diacre Alfred établit sur base des inscriptions et dates signalées dans les secrétariats. Il revient alors au célébrant désigné de prendre contact avec l'équipe de préparation (ou l'inverse) pour s'impliquer dans la préparation. Ceci permet de ne surcharger ni les équipes de préparation ni les célébrants selon les paroisses.

Et que dire des vacances ? Elles sont là et nous invitent à repousser le terme de notre créativité pastorale en Septembre en espérant retrouver des communautés confiantes. Je reste convaincu en effet que nous sommes tous portés à garder l'Espérance, que nous irons bien au-delà des secousses de ce temps de tempêtes et d'incertitudes et que la Flamme de la Paix du Christ brulera dans nos cœurs.

Stanis Kanda, votre frère curé-doyen.